

INSTITUT  
DE LA STATISTIQUE  
DU QUÉBEC

[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

## Enquête québécoise sur le cannabis 2018

Méthodologie de l'enquête  
et caractéristiques  
de la population visée



Pour tout renseignement concernant  
l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)  
et les données statistiques dont il dispose,  
s'adresser à :

**Institut de la statistique du Québec**  
**200, chemin Sainte-Foy**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 5T4**  
**Téléphone : 418 691-2401**

**ou**

**Téléphone : 1 800 463-4090**  
**(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)**

**Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)**

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2019  
ISBN : 978-2-550-83524-0 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle  
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm).

**Mars 2019**

## AVANT-PROPOS

Le phénomène de la consommation de cannabis est devenu d'une grande actualité avec l'adoption, en octobre 2018, de la loi fédérale sur le cannabis, qui en légalise l'usage à des fins récréatives, ainsi que de la loi du Québec, qui en encadre notamment l'approvisionnement et la consommation.

Dans cette perspective, le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui souhaite disposer d'information statistique détaillée sur ce phénomène, a mandaté l'Institut de la statistique du Québec pour réaliser la première édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) afin d'obtenir des données probantes et objectives sur la consommation de cannabis au Québec avant l'entrée en vigueur de ces lois.

Ainsi, pour une première fois, des indicateurs témoignant des normes sociales et des perceptions de la population à l'égard du cannabis ont été mesurés dans le cadre d'une enquête populationnelle québécoise. Sont présentés dans ce rapport la majorité des indicateurs disponibles concernant la consommation de cannabis, les raisons évoquées pour en consommer et la consommation problématique.

L'information fournie devrait contribuer à enrichir les connaissances relatives aux enjeux entourant la consommation de cannabis et à soutenir les décisions visant l'adaptation des services et des programmes destinés à la population.

L'Institut de la statistique du Québec tient à souligner la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Institut national de santé publique du Québec à la conception de cette enquête. Nous souhaitons également remercier les 10 191 Québécois y ayant participé.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink that reads "Flora D." in a cursive style.

Daniel Florea

Publication réalisée à  
Institut de la statistique du Québec par : Valérie Roy  
Monique Bordeleau

Avec la collaboration de : Robert Courtemanche  
Florence Conus

Sous la coordination de : Robert Courtemanche

Sous la direction de : Éric Gagnon, directeur de la méthodologie (intérimaire)

Révision linguistique et édition : Danielle Laplante, coordination de l'édition  
Julie Boudreault, révision linguistique  
Emilie Coulombe, mise en page

Enquête sous la responsabilité de : Direction des statistiques de santé

Enquête financée par : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Pour tout renseignement concernant  
le contenu de cette publication : Direction de la méthodologie  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2410 ou 1 800 463-4090  
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Télécopieur : 418 643-4129

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

### **Notice bibliographique suggérée**

ROY, Valérie et Monique BORDELEAU (2019). *Enquête québécoise sur le cannabis 2018. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 30 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enquete-quebecoise-cannabis-2018-methodologie.pdf>].

### **Avertissement**

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont arrondies à l'unité dans le corps du texte. Ainsi, les proportions dont la décimale est ,5 ont été arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. Par exemple, la proportion 20,47 % est arrondie à 20 %, alors que la proportion 20,53 % l'est à 21 %. Les arrondissements des proportions se terminant par ,5 dans les tableaux et figures varient donc dans le corps du texte.

### **Signes conventionnels**

x Donnée confidentielle.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.



# REMERCIEMENTS

La réalisation de la première *Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été possible grâce à la participation et à l'expertise de plusieurs personnes. Tout d'abord, l'enquête n'aurait pas pu être menée sans la grande collaboration des membres du groupe de travail à la conception du questionnaire. Nous les remercions chaleureusement.

- Sébastien Tessier et Lina Noël de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);
- Annick Des Cormiers, Catherine Lefrançois, Karina Côté et Mélanie Houle du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
- Ariane Dubé-Linteau de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Nous souhaitons également remercier Julie Soucy, Yovan Fillion et Julie Rousseau du MSSS pour leur soutien apporté au groupe de travail.

Dans le cadre des travaux sur le questionnaire, nous avons également bénéficié des judicieux commentaires d'un groupe d'experts sur les divers aspects de la consommation du cannabis et des normes sociales qui l'entourent. Nos remerciements s'adressent spécialement à :

- Line Beauchesne de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa;
- Richard Bélanger du Département de pédiatrie de la Faculté de médecine de l'Université Laval;
- Serge Brochu de l'École de criminologie de l'Université de Montréal;
- Claude Cyr du Département de pédiatrie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke;
- Pierre-André Dubé de l'INSPQ;
- Jean-Sébastien Fallu de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal;
- Didier Jutras-Aswad de l'Unité de psychiatrie des toxicomanies du CHUM;
- Myriam Laverdure du Département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke.

À l'ISQ, plusieurs personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités ayant permis de réaliser l'enquête et de produire le présent rapport. Soulignons le travail de :

- Florence Conus et Maria Constanza Street pour l'analyse des données et la rédaction du rapport;
- Katrina Joubert, Jeanne-Françoise Kayibanda, Chantale Lecours, Kate Dupont et Valeriu Dumitru pour la validation et le traitement des données, la construction des indicateurs et la vérification des données;
- Robert Courtemanche et Valérie Roy pour le soutien méthodologique tout au long du projet et la rédaction du rapport méthodologique;
- Nathalie Plante pour sa contribution au rapport méthodologique;
- Marcel Godbout, Guillaume Rousseau, Danny Dion et Fannie Gaillardetz pour la gestion de collecte des données et la formation des intervieweurs;
- Danielle Laplante et l'équipe de la Direction de la diffusion et des communications pour la révision linguistique, la mise en page du rapport et les activités de diffusion.

Plusieurs personnes ont pris le temps de lire ce rapport et de le commenter. Nous les en remercions.

- Julie Soucy, Catherine Lefrançois, Émilie Rochette, Joëlle Villeneuve, Dymka Coudé, Audrey Vézina et Marie-Louise Beaulieu-Bourgeois du MSSS;
- Sébastien Tessier de l'INSPQ;
- Robert Courtemanche de l'ISQ.

Nous voulons également souligner le travail remarquable des intervieweurs de l'ISQ qui ont su établir un climat de confiance lors des entrevues téléphoniques, ce qui a permis de recueillir des informations de haute qualité sur un sujet potentiellement délicat.

Enfin, nous remercions Ghyslaine Neill et Patricia Caris pour leur soutien constant tout au long du projet et leurs précieux commentaires sur le rapport.

Monique Bordeleau  
Coordonnatrice



# TABLE DES MATIÈRES

11	INTRODUCTION
13	1 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES
13	1.1 Plan d'échantillonnage
15	1.2 Collecte de données
17	1.3 Traitement des données
20	1.4 Analyse des données, précision et tests statistiques
21	1.5 Présentation des résultats
21	1.6 Portée et limites de l'enquête
23	2 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION VISÉE
23	2.1 Sexe et âge
23	2.2 Caractéristiques sociodémographiques et économiques
25	CONCLUSION
27	ANNEXE
29	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



# INTRODUCTION

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de réaliser l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) 2018. Cette enquête a été menée entre les mois de mars et de juin 2018 auprès de plus de 10 000 personnes âgées de 15 ans et plus. Elle a permis de recueillir des renseignements sur leur consommation de cannabis et leurs perceptions à l'égard de celui-ci avant l'entrée en vigueur, le 17 octobre 2018, de la Loi sur le cannabis, qui légalise et réglemente la consommation du cannabis à des fins non médicales au Canada, et de la Loi encadrant le cannabis au Québec. L'enquête sera répétée à intervalles réguliers à la suite de la légalisation afin que les comportements et les attitudes de la population soient comparés. Cette première enquête établit le niveau de base à partir duquel les informations recueillies dans les cycles subséquents seront analysées.

## OBJECTIFS DE L'EQC

L'objectif général de l'EQC est de fournir de l'information statistique fiable et objective sur la consommation de cannabis au Québec. Plus particulièrement, cette enquête vise à :

- établir la prévalence de la consommation de cannabis avant l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le cannabis ;
- mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis.

Le présent document fournit des informations méthodologiques ainsi que les caractéristiques de la population visée par l'EQC 2018. Il complète l'information présentée dans le rapport intitulé [\*Enquête québécoise sur le cannabis 2018 – La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait prélégalisation\*](#), qui est consacré à l'analyse des résultats. Le présent rapport est composé de deux chapitres. Le premier traite des aspects méthodologiques suivants : le plan d'échantillonnage, la collecte des données, le traitement des données, l'analyse des données, la précision et les tests statistiques, la présentation des résultats ainsi que la portée et les limites de l'enquête. Le second dresse le portrait de la population de 15 ans et plus visée par l'enquête selon certaines caractéristiques, soit dans un premier temps le sexe et l'âge, puis d'autres caractéristiques sociodémographiques et économiques (plus haut niveau de scolarité atteint, composition du ménage, occupation principale et indice de défavorisation matérielle et sociale<sup>1</sup>).

Les informations fournies dans ce rapport décrivent les conditions dans lesquelles l'enquête a été réalisée ainsi que le traitement statistique appliqué aux données de l'enquête afin d'en favoriser une interprétation judicieuse.

---

1. Pour plus de renseignements sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale, voir GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017).



# 1

## ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

VALÉRIE ROY

### 1.1 Plan d'échantillonnage

#### ► 1.1.1 Population visée

La population visée par l'EQC 2018 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage non institutionnel au Québec<sup>1</sup> et étant admissibles au régime d'assurance maladie du Québec. Les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitentiaire, centre d'accueil public, centre de réadaptation) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) ou dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par l'enquête.

On estime la population visée par l'EQC 2018 à environ 98,6 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus.

#### ► 1.1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête tout en assurant une excellente couverture des individus ciblés. Il permet également la sélection d'individus en fonction de critères d'âge, de sexe et de répartition géographique. Finalement, il contient les variables nécessaires à l'établissement du contact auprès des individus sélectionnés.

Les principaux inconvénients du FIPA découlent de la qualité de la mise à jour des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts et parfois même absents, ce qui complique du même coup le contact et la collecte auprès de la population échantillonnée.

La base de sondage présente une légère sous-couverture puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ, par exemple) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes non admissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement hors des régions sociosanitaires visées par l'enquête au moment du tirage de l'échantillon. Il est toutefois difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. Les meilleures données disponibles pour estimer la taille de la population visée par l'enquête sont les plus récentes estimations de population produites par l'ISQ, soit celles de 2017 ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution et des personnes vivant dans les réserves indiennes. En comparant ces estimations de population à la base de sondage, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 94 %. En fait, le pourcentage de couverture est probablement un peu plus élevé, puisque les estimations de population prises en compte dans le calcul incluent des personnes n'étant pas visées par l'enquête, par exemple des résidents non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

---

1. Cela inclut les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour aînés et les couvents de religieuses. Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Dans l'EQC 2018, la population visée inclut les personnes vivant en ménage collectif non institutionnel et exclut celles qui sont dans un ménage collectif institutionnel.

► 1.1.3 Méthode de sélection de l'échantillon, taille et répartition de l'échantillon

L'un des principaux objectifs de l'EQC est de fournir des estimations fiables parmi les consommateurs de cannabis selon différentes catégories d'âge (15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 54 ans et 55 ans et plus). Pour la catégorie d'âge de 18 à 24 ans, on visait aussi à produire des estimations fiables parmi les consommateurs de cannabis selon le sexe. Le plan de sondage de cette enquête a donc été construit de manière à<sup>2</sup> :

- estimer une proportion de 10 % ou plus parmi les consommateurs de cannabis avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un coefficient de variation (CV)<sup>3</sup> d'au plus 15,0 % dans chacun des quatre groupes d'âge 15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 34 ans et 35 à 54 ans ;
- estimer la proportion de consommateurs de cannabis parmi les 55 ans et plus avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15,0 %.

L'échantillon sélectionné visait l'atteinte de ces objectifs principaux et d'autres objectifs par sexe, pour la région de Montréal et pour des groupes d'âge de taille plus fine.

Le nombre total de répondants à l'EQC nécessaire à l'atteinte des objectifs mentionnés précédemment a été fixé à 9 174 personnes. En faisant des hypothèses quant aux taux de réponse et d'admissibilité<sup>4</sup>, ainsi qu'aux taux de consommateurs de cannabis par catégories d'âge chez les individus âgés de moins de 55 ans, on a pu déterminer la taille d'échantillon initiale pour chacune des strates de l'enquête.

Le tableau 1.1 présente la taille d'échantillon, le nombre de répondants attendu ainsi que le nombre de consommateurs de cannabis attendu par catégories d'âge pour l'EQC.

Un échantillon de 16 519 personnes a été sélectionné à la RAMQ d'après les spécifications de l'ISQ, de manière aléatoire et indépendante d'une strate à une autre. Les strates, visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon, ont été formées par le croisement des variables suivantes : la région (Montréal ou reste du Québec), la catégorie d'âge (15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans et 65 ans et plus) et le sexe de la personne. Au total, 28 strates ont été formées.

Tableau 1.1  
Taille d'échantillon, nombre de répondants et de consommateurs de cannabis visés selon les catégories d'âge, Québec, 2018

Catégorie d'âge	Taille d'échantillon	Répondants visés		Consommateurs visés
		n		
15 à 17 ans	2 288	1 292	400	
18 à 24 ans	3 917	1 920	800 <sup>1</sup>	
25 à 34 ans	2 703	1 452	400	
35 à 54 ans	5 474	3 225	400	
55 ans et plus	2 137	1 285	42 <sup>2</sup>	
<b>Ensemble du Québec (15 ans et plus)</b>	<b>16 519</b>	<b>9 174</b>	<b>2 042</b>	

1. Étant donné que l'on vise à produire des estimations fiables parmi les consommateurs de cannabis selon le sexe pour les individus âgés de 18 à 24 ans, le nombre de consommateurs visés pour cette catégorie d'âge est de 800 au lieu de 400.

2. Il n'y a pas d'objectif de précision pour une proportion estimée parmi les consommateurs de cannabis chez les 55 ans et plus, mais on s'attend à ce qu'il y ait environ 42 consommateurs de cannabis parmi les 1 285 répondants visés pour cette catégorie d'âge.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018.

2. Dans la mesure où les hypothèses de collecte (taux de réponse et taux d'admissibilité) sont valides.

3. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 1.4.1.

4. Les hypothèses pour le taux d'admissibilité et pour le taux de réponse au niveau provincial sont respectivement de 98 % et environ 57,0 %. Les hypothèses de taux de réponse varient selon la catégorie d'âge. Pour les personnes de 55 ans et plus, elles varient aussi selon le découpage géographique (Montréal ou reste du Québec).

## 1.2 Collecte de données

### ► 1.2.1 Prétest

Pour s'assurer de l'intelligibilité du questionnaire dans un contexte où la réalisation d'un prétest standard était impossible en raison de l'échéancier, nous avons effectué un prétest abrégé. Comparativement à un prétest usuel, celui-ci est d'une durée plus courte, et nous espérons pouvoir conserver les données fournies par les répondants dans les estimations produites en fin d'enquête. Cela était envisageable, puisque nous nous attendions à ce qu'il y ait peu de modifications au questionnaire. Ce prétest s'est déroulé du 19 au 21 février 2018, et les entrevues ont été effectuées au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) réalisées avec le logiciel Interviewer de Voxco. Étant donné la durée restreinte de ce prétest et afin d'éviter des retards, il a été décidé que seulement des individus âgés de 18 ans et plus et pour lesquels un numéro de téléphone est déjà présent dans le FIPA seraient échantillonnés. Ainsi, un échantillon de 300 individus a été tiré selon un plan aléatoire stratifié parmi les 11 449 individus de l'échantillon initial qui remplissaient ces critères.

À la suite de l'analyse des résultats du prétest, certaines modifications ont été apportées au questionnaire. Étant donné que les changements étaient trop importants, les 91 répondants au prétest ont finalement été considérés comme non-répondants à l'enquête. Les non-répondants au prétest ont pour leur part été sollicités à nouveau dans l'enquête, et on leur a fait répondre à la version la plus à jour du questionnaire.

### ► 1.2.2 Stratégie de collecte

La collecte des données pour les 16 219 autres individus ne faisant pas partie du prétest ainsi que pour les individus faisant partie du prétest, mais étant demeurés non-répondants à la suite de celui-ci, s'est déroulée du 12 mars au 25 juin 2018. Une lettre de présentation de l'enquête a d'abord été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web pour remplir le questionnaire électronique. Pour les adolescents de 15 à 17 ans, une lettre d'information a d'abord été envoyée aux parents afin de les informer que leur enfant avait été sélectionné pour participer à cette

enquête. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque individu échantillonné n'ayant pas déjà rempli son questionnaire électronique sur le Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire. Moins de deux semaines après l'envoi de cette lettre, des appels téléphoniques ont été faits afin d'inciter les répondants à remplir leur questionnaire électronique sur le Web ou à réaliser l'entrevue téléphonique, selon leur préférence. Plus tard, une seconde lettre de rappel a été envoyée aux individus n'ayant pas encore répondu à l'enquête.

La collecte des données s'est effectuée par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et/ou par auto-interview assistée par ordinateur (AIAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. La durée moyenne des entrevues téléphoniques a été d'un peu plus de 16 minutes. L'ITAO et l'AIAO présentent des avantages quant à la qualité des données par rapport aux autres méthodes de collecte. Premièrement, le libellé des questions, comprenant les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge et le sexe du répondant, et des réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors-norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. Le répondant reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus permet au répondant de sauter automatiquement les questions qui ne le concernent pas.

En cas d'absence de contact ou de refus, plusieurs stratégies visant à joindre les personnes ou à les convaincre de participer ont été mises en œuvre<sup>5</sup>. D'autres stratégies particulières ont également été employées auprès des individus pour lesquels aucun numéro de téléphone n'était inscrit dans le FIPA et pour lesquels la recherche automatisée<sup>6</sup> n'avait pas permis non plus de leur attribuer un numéro de téléphone (8,5 % des personnes échantillonnées).

5. Exemples de stratégies mises en œuvre : tenter de joindre les personnes à des heures différentes, utiliser des postes téléphoniques « fantômes », faire appel à des intervieweurs spécialisés dans la conversion des refus.

6. Une recherche par adresse effectuée par la firme Échantillonneur ASDE à l'aide de bottins informatisés a permis de réduire considérablement la proportion de personnes pour lesquelles aucun numéro de téléphone n'était disponible parmi les personnes échantillonnées (la proportion est passée de 17,6 % à 8,5 %).

### ► 1.2.3 Résultats de la collecte

Comme les taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, les taux présentés pour l'EQC sont pondérés. Ils tiennent compte, entre autres facteurs, de la non-proportionnalité selon l'âge<sup>7</sup> de l'échantillon de l'enquête.

#### Taux d'admissibilité

Comme attendu, le taux d'admissibilité pondéré<sup>8</sup> à l'enquête est très élevé (99,5%). Seules quelques personnes ont été jugées inadmissibles au moment de la collecte : celles qui avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, celles qui résidaient dans une réserve indienne ou celles qui étaient décédées.

#### Taux de réponse

Au total, 10 191<sup>9</sup> personnes ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré<sup>10</sup> de 64,2%. Parmi les 35,8% non-répondants, l'absence de numéro de téléphone ou la présence de mauvais numéros dans la base de sondage contribuent considérablement à la non-réponse (24% des non-répondants, ce qui correspond à environ 8,6% de tous les répondants et non-répondants à l'enquête).

Le nombre de répondants par catégorie d'âge varie entre 1 409 (55 ans et plus) et 3 588 (35 à 54 ans). L'objectif quant au nombre de répondants attendu a été atteint dans chacune des catégories d'âge.

Le nombre de répondants qui ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois est de 1 951 ; selon la catégorie d'âge, ce nombre oscille entre 58 (55 ans et plus) et 736 (18 à 24 ans). Les hypothèses de départ quant aux nombres de consommateurs attendus n'ont pas été confirmées pour les catégories d'âge de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans ni pour le Québec, mais elles l'ont été pour les autres catégories d'âge. En effet, bien que les taux de réponse attendus aient été atteints pour toutes les catégories d'âge, les taux de consommateurs de cannabis dans les 12 derniers mois ont été moins élevés que ceux prévus<sup>11</sup>, surtout pour les catégories d'âge de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans. Le tableau 1.2 présente le nombre de répondants, le taux de réponse pondéré ainsi que le nombre de répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis obtenus par catégories d'âge.

Tableau 1.2

Nombre de répondants, taux de réponse pondéré et nombre de consommateurs de cannabis selon les catégories d'âge, Québec, 2018

Catégorie d'âge <sup>1</sup>	Répondants	Taux de réponse pondéré	Répondants ayant déclaré avoir consommé
	n	%	n
15 à 17 ans	1 536	67,1	346
18 à 24 ans	2 042	52,8	736
25 à 34 ans	1 616	60,3	400
35 à 54 ans	3 588	65,8	411
55 ans et plus	1 409	66,5	58
<b>Ensemble du Québec (15 ans et plus)</b>	<b>10 191</b>	<b>64,2</b>	<b>1951</b>

1. Il s'agit de la catégorie d'âge selon le fichier du FIPA.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018.

- Étant donné les objectifs de précision par catégorie d'âge, la proportion de la taille de l'échantillon par rapport à la taille de la population diffère d'une catégorie d'âge à l'autre. Ainsi, les individus les plus jeunes sont surreprésentés dans l'échantillon.
- Taux d'admissibilité pondéré (avec le poids initial : l'inverse de la probabilité de sélection). Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 1.3.2.
- Comme mentionné à la section 1.2.1, les 91 répondants au prétest (pendant la période du 19 au 21 février 2018) ont été considérés comme non-répondants à l'enquête, puisque les modifications au questionnaire entre le prétest et l'enquête empêchaient la comparabilité.
- Taux de réponse pondéré avec le poids initial ajusté pour l'admissibilité (ajustement décrit à la section 1.3.2).
- Ces hypothèses se basent sur les résultats obtenus à l'*Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015*.



## 1.3 Traitement des données

### ► 1.3.1 Validation

Le recours aux questionnaires informatisés (ITAO et AIAO) permet une saisie automatique des réponses fournies par les répondants. La très grande majorité des questions sont autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur ou le répondant n'a qu'à cocher le choix de réponse : la saisie s'en trouve donc réduite au minimum. De plus, les collectes téléphoniques et électroniques étant entièrement informatisées, plusieurs validations de base sont réalisées pendant l'entrevue, notamment la vérification du respect des choix de réponse pour les questions fermées ou celle de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants.

Une validation, effectuée *a posteriori* visant à vérifier principalement la cohérence des réponses d'un même répondant, a servi à relever quelques erreurs qui ont ensuite été corrigées. À cette étape, la codification des réponses aux questions permettant de distinguer les non-répondants partiels des répondants qui n'étaient pas concernés par une question a également été vérifiée. Des vérifications concernant le statut de réponse des individus (répondants, non-répondants ou inadmissibles) ont aussi été effectuées. Cela nous a principalement permis de conserver comme répondants certains individus qui n'avaient pas rempli le questionnaire en entier.

Enfin, on a effectué la validation des codes postaux fournis par les répondants afin de s'assurer que chaque répondant était classé dans la bonne région (Montréal ou reste du Québec) et de créer des indicateurs adéquats tels que l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

### ► 1.3.2 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque répondant de l'enquête une valeur, c'est-à-dire un poids qui correspond au nombre de personnes qu'il « représente » dans la population. La pondération est essentielle pour la production des diverses estimations tirées de l'enquête. Elle nous permet de rapporter les données des répondants à la population visée et, ainsi, de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

En raison des objectifs de diffusion de l'enquête selon l'âge, l'échantillon a été réparti par catégories d'âge. Toutefois, cette répartition est différente de celle de la population du Québec. La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon.

De plus, il est connu que, dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération, qui sera utilisée lors de la production de statistiques à partir des données de l'enquête. La pondération est également l'un des éléments à considérer pour estimer correctement la précision des données.

La stratégie de pondération établie pour cette enquête tient compte, entre autres, de la probabilité qu'une personne soit sélectionnée dans l'échantillon et de la portion de l'échantillon qui s'est avérée inadmissible lors de la collecte des données. Elle comprend également un ajustement pour la non-réponse totale à l'enquête, de même qu'un ajustement des poids afin que leur somme corresponde aux effectifs de la population visée de l'enquête par région (Montréal ou le reste du Québec), groupe d'âge et sexe. Il s'agit des *Estimations de population révisées annuellement selon le territoire, le sexe et l'âge, au 1<sup>er</sup> juillet, 2017*<sup>12</sup> que l'on rapporte à la population visée en retirant les effectifs résidant dans une réserve indienne et en appliquant un taux d'admissibilité des personnes résidant dans une institution publique (estimé à partir des données du FIPA).

#### Description des étapes

La première étape consiste à calculer le poids initial de chaque individu faisant partie de l'échantillon, ce qui correspond à l'inverse de sa probabilité de sélection.

Ensuite, on doit ajuster ce poids pour tenir compte de l'inadmissibilité de certaines personnes à l'enquête (décès, personnes résidant dans une institution publique, une réserve indienne ou dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18), etc.). En effet, le statut d'admissibilité étant inconnu pour la plupart des non-répondants, il faut réduire leur poids pour tenir compte du fait qu'une partie d'entre eux est probablement inadmissible. Pour ce faire, on multiplie le poids de ces personnes par le taux d'admis-

12. Source : Institut de la statistique du Québec, *Estimations de population (2013-2017 : série produite en mars 2018)*, pour le découpage géographique en vigueur en mars 2018.

sibilité pondéré observé à l'enquête, qui correspond à la proportion pondérée (avec le poids initial) de personnes admissibles parmi celles pour lesquelles l'admissibilité a pu être déterminée lors de l'enquête. L'ajustement a été fait selon sept catégories d'âge, puisque la proportion de personnes inadmissibles varie selon l'âge de la personne. À titre d'exemple, il y a plus de décès chez les personnes plus âgées.

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. À cette étape, les personnes ayant rempli le questionnaire du prétest sont traitées comme des répondants, bien qu'ils soient considérés comme non-répondants à l'enquête. Cet artifice est nécessaire, puisque l'on modélise la participation à l'enquête et que leurs caractéristiques sont celles de répondants. Pour l'ajustement, on utilise la méthode du score de propension<sup>13</sup> à répondre, qui consiste à modéliser le fait d'être répondant ou non à l'enquête<sup>14</sup> et à créer ensuite des classes de pondération correspondant à des groupes d'individus ayant des caractéristiques et des proportions de répondants semblables. Le poids des répondants est ajusté par l'inverse du taux de réponse dans chacune des classes formées à partir de cette méthode. Étant donné que les répondants au prétest sont considérés comme non-répondants à l'enquête et que ceux-ci ont pourtant été considérés comme répondants pour cette étape de pondération particulière, il devient nécessaire de répartir leur poids aux répondants à l'enquête. Cette répartition est faite selon le croisement des variables d'âge et de consommation ou non de cannabis durant les 12 derniers mois.

Par la suite, on vérifie qu'aucun individu n'a de poids très élevé comparativement aux poids des individus de la même catégorie d'âge afin de s'assurer qu'une personne n'ait pas une influence indue sur les statistiques produites. Cette vérification nous a permis de conclure qu'il n'y avait pas de poids trop élevés dans cette enquête, et aucun ajustement n'a été nécessaire.

Enfin, la dernière étape de la pondération est le calage aux marges<sup>15</sup>, c'est-à-dire une poststratification dans ce cas-ci. Cet ajustement assure que la somme des poids de toutes les personnes répondantes correspond bien à la population visée par l'enquête, telle qu'elle est définie. Il consiste à rapporter les *Estimations de population révisées annuellement selon le territoire, le sexe et les groupes d'âge spécifiques, au 1<sup>er</sup> juillet, 2017* à la population visée en retirant les effectifs résidant dans une réserve indienne et en appliquant un taux d'admissibilité des personnes résidant dans une institution publique (estimé à partir des données du FIPA). Les poids des répondants ont donc été ajustés selon les totaux des 28 post-strates définies par le croisement de la région (Montréal ou reste du Québec), du groupe d'âge en sept catégories et du sexe. On appelle ces poids ainsi construits les poids populationnels, puisque leur somme correspond au nombre de personnes dans la population visée, soit 6 986 061 personnes dans le cadre de cette enquête.

### ► 1.3.3 Non-réponse partielle

#### Définition

La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle. Cette dernière se produit lorsqu'une variable (ou un indicateur créé à partir de plusieurs questions) comporte des données manquantes pour les répondants à l'enquête. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants et, de surcroît, si ces caractéristiques sont liées au thème abordé. Le taux de non-réponse partielle pondéré pour une variable donnée se définit comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes qui n'ont pas répondu à la question et le nombre pondéré de personnes qui auraient dû y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. En général, lorsque l'on analyse des données d'enquête, il est raisonnable de faire l'hypothèse qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % a un effet négligeable sur les estimations

13. Pour plus de renseignements sur la méthode du score, voir Haziza et Beaumont (2007) et Eltinge et Yansaneh (1997).

14. Les variables (qui sont issues ou créées à partir du FIPA) retenues dans le modèle sont : le sexe, le groupe d'âge, la langue de correspondance, la taille du ménage, l'indice de défavorisation matérielle et sociale et la présence ou non d'un conjoint.

15. Le *calage aux marges* est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés *facteurs de calage*, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus. La poststratification est un cas particulier de calage aux marges (c'est un calage avec une seule marge). On favorise cette approche lorsque possible, c'est-à-dire lorsque toutes les valeurs de la marge sont connues.

à l'échelle provinciale, sauf dans la situation où cette non-réponse est très caractérisée. Les variables pour lesquelles le taux de non-réponse partielle dépasse ce seuil de 5 % doivent en général être analysées plus en profondeur au regard des biais. En raison des faibles taux de non-réponse partielle observés pour la grande majorité des variables de l'EQC 2018, les risques de biais, relativement à la précision des estimations, sont assez faibles. Les variables qui présentent un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 % sont présentées dans le tableau A-1 en annexe.

### Analyse de la non-réponse partielle

Pour chacune des variables énumérées au tableau A-1, une analyse de la non-réponse partielle a été effectuée. Pour ce faire, on a redistribué la non-réponse partielle de chaque variable au sein des catégories de réponse existantes en tenant d'abord compte des caractéristiques des non-répondants<sup>16</sup>. La distribution estimée ainsi obtenue a été comparée à celle obtenue par la redistribution des non-répondants partiels faite sans que leurs caractéristiques aient été prises en compte. La comparaison de ces distributions a révélé que, pour un certain nombre de variables, les deux distributions s'avéraient très similaires, ce qui suggère que la non-réponse partielle n'a qu'un effet négligeable sur les estimations. Pour les autres variables, le fait que les non-répondants ont des caractéristiques particulières, par exemple être plus âgés, induit un léger biais dans les estimations. La dernière colonne du tableau A-1 indique, pour chacune des variables examinées, l'effet de la non-réponse partielle sur l'analyse.

Une variable présentant un taux de non-réponse partielle élevé, soit le revenu du ménage, a été imputée afin que le risque de biais soit minimisé. Ce traitement est expliqué à la section qui suit.

### Imputation

Le revenu personnel des individus est une information généralement plutôt difficile à obtenir des répondants dans une enquête populationnelle, et l'EQC ne fait pas exception. Les questions Q51 à Q52d portaient sur l'estimation, pour les 12 derniers mois, du revenu total de l'ensemble des membres du ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues. Le répondant avait la possibilité de fournir soit une valeur exacte, bien qu'approximative, soit une estimation sous forme de catégorie en indiquant la tranche de revenu<sup>17</sup> correspondant à la situation de son ménage. Parmi les 10 191 répondants, une proportion pondérée de 11,5 % a refusé ou n'était pas en mesure d'indiquer le revenu du ménage, alors qu'une proportion pondérée de 11,0 % a déclaré le revenu du ménage à l'aide d'une catégorie.

En considérant la déclaration sous forme de catégorie comme une non-réponse partielle, on obtient un taux global pondéré de non-réponse partielle de 22,5 %.

En présence d'une non-réponse partielle aussi élevée dans les enquêtes, l'imputation de données de manière à réduire au minimum les risques de biais est une pratique recommandée. Une imputation du revenu total du ménage pour les non-répondants partiels à cette question a donc été faite. Une valeur exacte de revenu a également été imputée aux répondants qui ont fourni un revenu sous forme de catégorie, car cette valeur était nécessaire dans plusieurs cas lors de la création d'un indicateur du niveau de revenu du ménage.

Pour les répondants n'ayant fourni aucune information concernant le revenu de leur ménage, le revenu exact a été imputé par régression linéaire<sup>18</sup>. Pour les répondants ayant fourni le revenu uniquement sous forme de catégorie, le revenu exact a été imputé séparément par catégorie de revenu à l'aide de l'imputation aléatoire par donneur (*Hot deck*) à l'intérieur de classes d'imputation.

16. Les analyses ont été effectuées selon sept variables de croisement : l'âge, le sexe, la mesure de faible revenu du ménage, le niveau de scolarité, l'indice de défavorisation matérielle et sociale, la langue de correspondance et, pour les questions qui s'adressaient à tous les répondants à l'enquête, le fait d'avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois ou non.

17. Les catégories de revenu proposées étaient les suivantes : moins de 10 000 \$, de 10 000 \$ à moins de 20 000 \$, de 20 000 \$ à moins de 30 000 \$, de 30 000 \$ à moins de 40 000 \$, de 40 000 \$ à moins de 50 000 \$, de 50 000 \$ à moins de 60 000 \$, de 60 000 \$ à moins de 80 000 \$, de 80 000 \$ à moins de 100 000 \$, de 100 000 \$ à moins de 120 000 \$, de 120 000 \$ à moins de 140 000 \$ et 140 000 \$ et plus.

18. Trois modèles différents ont été construits : un pour les répondants de moins de 20 ans, un pour les individus de 20 ans ou plus qui travaillent et un pour les individus de 20 ans ou plus qui ne travaillent pas. Les variables explicatives retenues dans au moins l'un des trois modèles sont : le groupe d'âge, l'indice de défavorisation matérielle, l'indice de défavorisation matérielle et sociale, le niveau de détresse psychologique, la perception de l'état de santé mentale, le pays de naissance (Canada ou autres pays), la région (Montréal ou reste du Québec), la langue la plus souvent parlée à la maison (français ou autres langues), le niveau de scolarité, l'occupation principale au cours des 12 derniers mois, le nombre de personnes dans le ménage et le croisement entre la composition du ménage et le sexe du répondant.

Pour chaque catégorie de revenu, on a d'abord créé les classes d'imputation par la méthode du score avec des caractéristiques du ménage et du répondant liées significativement au revenu du ménage<sup>19</sup>.

L'imputation de données a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de répondants ayant une donnée de revenu du ménage, sans que l'on en tienne toutefois compte dans l'estimation de la variance selon les méthodes habituelles, ce qui fait que la variance des estimations faisant intervenir le niveau de revenu est sous-estimée. Il est important de tenir compte de cette réalité lors de l'interprétation des résultats. Par exemple, il est recommandé d'interpréter avec prudence les différences significatives dont le seuil observé se trouve très près du seuil de signification.

## 1.4 Analyse des données, précision et tests statistiques

### ► 1.4.1 Précision des estimations

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Il y a d'une part l'erreur liée à l'échantillonnage (voir section suivante), qui est attribuable au fait que seule une partie de la population visée est sélectionnée pour participer à l'enquête, et d'autre part, celles qu'entraînent, par exemple, la non-réponse, une faiblesse de la base de sondage et les erreurs de mesures associées à des questions difficiles à interpréter, à une sous-déclaration de la part des répondants due par exemple au fait que la consommation de cannabis était illégale au moment où s'est déroulée l'enquête, à la saisie ou au traitement de données. Il a déjà été question, dans les sections précédentes, de la principale source d'erreur non liée à l'échantillonnage, soit la non-réponse.

#### L'erreur due à l'échantillonnage

Ce type d'erreur se répercute sur les estimations produites, dont la précision est influencée par la complexité du plan d'échantillonnage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation avant de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats inférés à la population visée. Dans l'EQC 2018, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids

d'autoamorçage, aussi appelés « poids *bootstrap* ». Ainsi, une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement non seulement du plan de sondage complexe, mais aussi de tous les ajustements d'inadmissibilité, de non-réponse et de calage apportés à la pondération dans l'estimation de la variance et les tests statistiques. Ces poids ont par la suite été utilisés avec le logiciel SUDAAN. Le coefficient de variation (CV), qui permet la mesure de la précision relative d'une estimation, est utilisé pour quantifier l'erreur d'échantillonnage. Le CV s'exprime comme suit :

$$CV = \frac{\sqrt{\text{variance de l'estimation}}}{\text{estimation}}$$

Plus le CV est petit, plus l'estimation est précise. Dans les tableaux et figures, les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont accompagnées d'un symbole (voir tableau 1.3).

Tableau 1.3  
Système de classification des estimations, en termes de précision, en vigueur à l'Institut de la statistique du Québec

Précision de l'estimation (CV)	Signe distinctif	Réserve à mentionner lors de la diffusion
CV ≤ 15 %	(aucun signe)	Estimation diffusée sans mention
15 % < CV ≤ 25 %	*	Estimation à interpréter avec prudence
CV > 25 %	**	Estimation à utiliser avec circonspection ; fournie à titre indicatif seulement

Source : Institut de la statistique du Québec.

### ► 1.4.2 Analyses et tests statistiques

Dans le rapport de l'EQC 2018, en présence d'un croisement entre deux variables du fichier de l'EQC, un test global du khi-deux<sup>20</sup> est effectué. Ce test permet la vérification de la présence d'une association entre la variable analysée et la variable de croisement. Les tests dont le seuil observé est inférieur au seuil de signification fixé, soit 5 % pour les analyses provinciales, montrent une association significative.

19. Les variables ayant servi à construire les classes d'imputation sont le groupe d'âge, l'indice de défavorisation matérielle, la perception de l'état de santé, la perception de l'état de santé mentale, le niveau de scolarité, l'occupation principale lors des 12 derniers mois et le nombre de personnes dans le ménage.

20. Plus précisément, c'est la statistique F (version log-linéaire) correspondant à un ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux qui est utilisée.

Lorsque la variable (d'analyse ou de croisement) compte plus de deux catégories et que le test global est significatif au seuil de signification fixé, des tests d'égalité de deux proportions sont réalisés afin que les associations révélées par les tests du khi-deux significatifs soient mieux comprises. Ces tests sont basés sur une statistique de Wald calculée à partir de la différence des transformations *logit*<sup>21</sup> des proportions estimées. La variance et la covariance de la différence des *logits* sont calculées à l'aide des poids d'autoamorçage. Cette méthode requiert les 500 pondérations d'autoamorçage et peut être utilisée tant pour les comparaisons de données de l'édition 2018 que pour les comparaisons avec une édition future de l'enquête. Notons qu'un écart important entre deux proportions n'est pas nécessairement statistiquement significatif. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations.

## 1.5 Présentation des résultats

Dans le rapport de l'EQC 2018, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont des estimations et non des valeurs exactes. Par ailleurs, les proportions sont présentées avec une décimale dans les tableaux et figures, mais ont été arrondies à l'unité dans le texte, à l'exception des estimations inférieures à 5 % qui sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions de certains tableaux ou figures peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Dans les tableaux et figures, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (\*) pour indiquer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (\*\*) pour indiquer leur faible précision et le fait qu'elles doivent être utilisées avec circonspection ; elles ne sont fournies qu'à titre indicatif.

En général, dans le but de faire ressortir les principales différences, seuls les résultats significatifs au seuil de 5 % sont mentionnés dans le texte. Par ailleurs, il arrive que deux proportions, même si elles semblent différentes,

ne le soient pas d'un point de vue statistique. On dit dans ce cas qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative ou que l'enquête ne permet pas la détection de différence entre ces proportions.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi-deux), des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

## 1.6 Portée et limites de l'enquête

La participation des individus à l'enquête a été très bonne, comme le démontre le taux de réponse obtenu lors de la collecte des données (64 %), qui est supérieur à celui prévu. Le potentiel analytique des données de l'enquête se rapportant à l'ensemble des répondants, par exemple le taux de consommateurs de cannabis dans les 12 derniers mois, est excellent, et la précision obtenue est très près de celle visée lors de la conception du plan de sondage. Par ailleurs, il y a eu moins de répondants que prévu qui ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois et donc moins d'individus qui se sont fait poser les questions s'adressant aux consommateurs (Q11 à Q28 et Q31). Les résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) semblent cependant démontrer une légère baisse de la consommation de cannabis chez les jeunes dans le temps. Cela pourrait en partie expliquer la différence entre les hypothèses de taux de consommateurs de cannabis, basées sur les résultats de l'EQSP 2014-2015, et les résultats de la présente enquête. La précision visée n'est donc pas atteinte pour chacune des estimations associées aux questions se rapportant aux consommateurs de cannabis dans les 12 derniers mois, mais elle s'en rapproche très fortement.

La consommation de cannabis est potentiellement influencée, tout comme d'autres comportements, par le phénomène de « désirabilité sociale ». Il peut donc y avoir, lié à ce phénomène, une sous-déclaration de la consommation de cannabis. En plus, le fait que la consommation de cannabis était illégale au moment où

21. La transformation  $logit = \log(p/(1-p))$  est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance afin que leurs taux de couverture soient améliorés, en particulier pour de petites proportions (Korn et Graubard, 1999).

s'est déroulée l'enquête pourrait accentuer cette sous-déclaration de la part des répondants. Cependant, on ne peut pas savoir dans quelle proportion le biais entraîné par ces phénomènes peut être présent.

Il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. La section 1.4.1 explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits. Comme mentionné à la section 1.3.3, une analyse de la non-réponse partielle devrait être effectuée pour tous les résultats qui seront produits afin de vérifier si cette non-réponse est importante et problématique. On remarque entre autres une non-réponse partielle plus importante aux questions de la perception des effets du cannabis sur une personne (Q2A à Q2I). Il semble en effet difficile pour certaines personnes de répondre à ces questions. Finalement, il faut prendre en considération lors de l'interprétation des résultats que l'erreur due à l'imputation pour le revenu du ménage n'est pas prise en compte dans la mesure de précision (section 1.3.3).

# 2

## CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION VISÉE

MONIQUE BORDELEAU

La consommation de cannabis et les perceptions de la population à l'égard du cannabis diffèrent en fonction des caractéristiques des individus. Dans cette section, nous présentons les principales caractéristiques socio-démographiques de la population visée par l'EQC 2018 selon les caractéristiques sociodémographiques qui ont été retenues comme variables de croisement pour les différents comportements et attitudes à l'égard du cannabis traités dans le rapport intitulé [Enquête québécoise sur le cannabis 2018 – La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait prélégalisation](#).

### 2.1 Sexe et âge

Le sexe et l'âge sont deux variables fortement associées à la consommation de cannabis et aux perceptions et aux normes sociales à l'égard du cannabis. Puisque les données de l'EQC 2018 ont été calées sur les données de population, les hommes représentent 49,6 % de la population visée de 15 ans et plus, et les femmes, 50,4 % (tableau 2.1). Le plan d'échantillonnage de l'enquête est conçu de manière à permettre l'atteinte d'objectifs de précision pour cinq catégories d'âge. Les adolescents de 15 à 17 ans représentent 3,4 % de la population visée, alors que pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans, cette proportion est de 10 %. Il y a 16 % de personnes de 25 à 34 ans, 32 % de 35 à 54 ans et 39 % de 55 ans et plus. Les analyses portant sur les variables liées à la consommation de cannabis ont été faites selon ces catégories. En raison des faibles effectifs pour certains aspects relatifs à la consommation de cannabis, les analyses ont été faites selon deux groupes d'âge, soit les 15-34 ans et les 35 ans et plus. On trouve respectivement 29 % et 71 % de la population visée dans ces deux groupes.

Tableau 2.1  
Sexe et âge de la population âgée de 15 ans et plus,  
Québec, 2018

	Total %
<b>Sexe</b>	
Homme	49,6
Femme	50,4
<b>Âge (en deux catégories)</b>	
15-34 ans	28,9
35 ans et plus	71,1
<b>Âge (en cinq catégories)</b>	
15-17 ans	3,4
18-24 ans	9,8
25-34 ans	15,7
35-54 ans	32,2
55 ans et plus	38,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018.

### 2.2 Caractéristiques sociodémographiques et économiques

Le tableau 2.2 montre que la plupart des personnes visées par l'EQC, soit près des deux tiers, ont obtenu soit un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (34 %), soit un diplôme d'études universitaires (31 %). Ce sont 19 % des personnes qui détiennent un diplôme d'études secondaires et 15 % qui n'ont pas terminé de telles études. Pour ce qui est de la composition du ménage, on remarque qu'environ le tiers de la population visée est en couple sans enfant (30 %) et qu'une proportion semblable est en couple avec enfant(s) (32 %). Viennent ensuite les

personnes vivant seules (19 %), celles vivant dans une famille monoparentale (7 %) et enfin les personnes se trouvant dans une autre situation<sup>1</sup> (13 %).

Pour ce qui est de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on observe que la distribution de la population à l'étude (entre 18 % et 23 %) est proche de la distribution théorique des quintiles (20 % pour chaque catégorie). Enfin, concernant l'occupation principale au cours des 12 derniers mois, on constate que la plupart des personnes occupent un emploi (61 %), alors qu'une proportion notable est à la retraite (23 %). Les étudiants comptent pour 12 % de la population visée, alors que cette proportion est de 4,3 % chez les personnes sans emploi.

Tableau 2.2  
Caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2018

	Total
	%
<b>Plus haut niveau de scolarité</b>	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	15,4
Diplôme d'études secondaires	19,1
Diplôme d'études collégiales	34,2
Diplôme d'études universitaires	31,3
<b>Indice de défavorisation matérielle et sociale</b>	
1 - Très favorisé	18,9
2	22,8
3	20,8
4	17,6
5 - Très défavorisé	19,9
<b>Composition du ménage</b>	
Personne vivant seule	18,0
Couple sans enfant	30,3
Couple avec enfant(s)	32,2
Famille monoparentale	6,5
Autre	12,9
<b>Occupation principale</b>	
Travailleur	60,9
Étudiant	11,7
Retraité	23,1
Personne sans emploi	4,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018.

1. Cette catégorie comprend : les familles avec autres personnes, les personnes apparentées seulement (frères, sœurs, etc.), les personnes non apparentées (colocataires) et les familles multiples.



## CONCLUSION

Ce document contient les informations méthodologiques relatives à l'EQC 2018. La population visée et ses caractéristiques y sont présentées. Des informations sur le plan d'échantillonnage et la collecte de données y sont également incluses afin que les conditions et le contexte dans lequel l'enquête a été réalisée soient bien situés. Puisque l'enquête a été faite de manière à ce que ses résultats soient inférés à la population visée, une section portant sur le traitement des données, notamment les méthodes de pondération appliquées, se trouve également dans ce rapport. Enfin, des informations relatives aux méthodes d'analyse des données issues de l'enquête sont fournies.

L'on retiendra que l'EQC 2018 a permis de rejoindre plus de 10 000 Québécois de 15 ans et plus entre mars et juin 2018, soit avant l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le cannabis. La participation à l'enquête a été très

bonne comme en témoigne le taux de réponse de 64 %, qui est supérieur à celui qui était attendu. Le potentiel analytique de l'enquête est excellent, surtout pour les questions qui visent l'ensemble des répondants. Par ailleurs, les proportions de consommateurs de cannabis ventilées selon l'âge sont également d'une très bonne précision. Mentionnons toutefois que pour certaines questions, un taux de non-réponse partielle supérieur à 5% a été constaté. Les questions portant sur la perception des effets du cannabis sont particulièrement touchées, témoignant d'une certaine difficulté à y répondre.

L'ensemble des informations présentées dans ce rapport vise à outiller l'utilisateur des données tout comme le lecteur du rapport dans son analyse et son interprétation des résultats de l'EQC 2018.



## ANNEXE

Tableau A-1

Variables présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5%, Québec, 2018

Nom de la variable	Mesure	Taux de non-réponse partielle pondéré	Effet possible sur l'analyse
Q2A	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de son humeur.	8,9 %	La proportion de personnes qui croient que les effets du cannabis sur une personne au niveau de son humeur sont positifs (Q2a = 1) pourrait être légèrement surestimée, et celle des personnes qui croient que les effets du cannabis sur une personne au niveau de son humeur sont négatifs (Q2a = 3), légèrement sous-estimée.
Q2B	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de sa créativité.	8,0 %	La proportion de personnes qui croient que les effets du cannabis sur une personne au niveau de sa créativité sont positifs (Q2b = 1) pourrait être légèrement surestimée, et celle des personnes qui croient que les effets du cannabis sur une personne au niveau de sa créativité sont négatifs (Q2b = 3), légèrement sous-estimée.
Q2C	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de sa gêne ou ses inhibitions.	7,8 %	Négligeable
Q2D	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de son anxiété.	7,4 %	Négligeable
Q2E	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de son sommeil.	8,7 %	La proportion de personnes qui croient que les effets du cannabis sur une personne au niveau de son sommeil sont positifs (Q2e = 1) pourrait être légèrement surestimée, et celle des personnes qui croient que les effets du cannabis sur une personne au niveau de son sommeil sont négatifs (Q2e = 3), légèrement sous-estimée.
Q2F	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de sa mémoire.	6,0 %	Négligeable
Q2G	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de sa capacité à se concentrer.	5,4 %	Négligeable
Q2H	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de son attention.	5,3 %	Négligeable
Q2I	Perception des gens quant aux effets du cannabis sur une personne au niveau de sa prise de décisions.	5,3 %	Négligeable
Q15C	Quantité de cannabis sous forme de concentré liquide consommée en moyenne dans une journée au cours des 12 derniers mois.	6,7 %	Négligeable
Q15D	Quantité de cannabis sous forme de concentré solide excluant le haschich consommée en moyenne dans une journée au cours des 12 derniers mois.	6,4 %	Négligeable
Faible_revenu	Mesure de faible revenu	22,5 %	Sous-estimation de la variance due à l'imputation effectuée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAMIRAND, Hélène, Issouf TRAORÉ et Jimmy BAULNE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015: pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 208 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf)].
- ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK)].
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale: en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [[www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf](http://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf)] (Consulté le 29 janvier 2019).
- Haziza, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi: [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x).
- KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.
- RUST, K. F., et J. N. K. RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi: [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305).
- TRAORÉ, Issouf, Maria-Constanza STREET, Hélène CAMIRAND, Dominic JULIEN, Katrina JOUBERT et Mikaël BERTHELOT (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, Tome 3, 306 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf)].

L'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) menée entre mars et juin 2018 porte sur la consommation, les perceptions et les normes sociales en la matière. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence et la fréquence de consommation, les raisons de consommer évoquées par les Québécois et le contexte dans lequel ils consomment. Des résultats sur les normes sociales et les perceptions entourant la consommation de cannabis sont également fournis.

La population visée par l'enquête est celle des Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête ni celles habitant dans une réserve ou vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 10 191 personnes ont participé à l'EQC 2018.